



Par Edith Bianchini, pour la Fondation DFCG, DAF et ancienne Présidente de la DFCG Région Côte d'Azur

La Fondation DFCG aide les étudiants les plus démunis à accéder à nos métiers

En France, plus de 8,8 millions de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté soit 14 %¹ de la population.

A travers sa Fondation, la DFCG s'engage chaque année à attribuer des bourses et des prêts à ces étudiants issus de famille très modestes, ne pouvant assumer le coût des études de leurs enfants dont l'ambition est « un jour accéder à nos métiers ».

C'est le cas de Stéphanie Dambor, étudiante à Toulouse Business School TBS, dont les deux parents étaient en longue maladie. Depuis, sa maman est décédée et son père, dont la fierté était – en tant qu'artisan en rénovation de bâtiment, d'avoir créé sa propre entreprise – ne peut plus travailler pour cause d'invalidité.

Boursière de la Fondation DFCG, Stéphanie a réussi les deux premières années. Aujourd'hui, en année de césure, elle nous adresse ces mots touchants : « Grâce à la bourse de la Fondation DFCG, j'ai pu étudier dans de bonnes conditions ».



Si le magazine l'Étudiant² en 2016 notifie la hausse incessante des tarifs des écoles de commerce ; mieux que quiconque, cher lecteur, vous connaissez le coût des Business Schools, sans oublier le montant de tous les frais liés tels que l'hébergement, les déplacements, l'ordinateur, les livres...

Quelles sont les difficultés rencontrées par les étudiants modestes ? Quels sont les engagements pris par la Fondation DFCG auprès de ces étudiants ?

L'autocensure d'étudiants modestes pensant que ces écoles sont réservées au plus fortunés

Stéphanie lors de son interview leur adresse ce message de combativité : « Il y a toujours des solutions face aux obstacles, des aides extérieures permettant de réaliser ses objectifs et ses rêves d'épanouissement dans la vie. Il faut croire en soi, se renseigner... Sans ces aides, je n'aurais pas pu entreprendre mes études ! ».

Ainsi, la Fondation DFCG s'engage à communiquer, très prochainement, au plus près de ces jeunes notamment sur les réseaux sociaux.

La faiblesse de leur réseau professionnel

La Fondation souhaite favoriser le développement de leur réseau par le biais du parrainage pour : mieux aborder la complexité du monde professionnel, avoir un référent pour trouver un stage, pouvoir partager avec un professionnel les difficultés rencontrées dans ses études.

Le réseau véritable atout de la DFCG, ses 14 Régions, se sont engagées à mettre en relation l'étudiant scolarisé localement et un de ses membres devant son parrain. Autre avantage, l'étudiant devient membre de la DFCG, bénéficiant, à ce titre, de toutes les prestations liées au statut.

Les bourses attribuées sur critères sociaux sont insuffisantes

(Cassandra Bliot, Responsable à l'Unef³)

Chaque année, la Fondation DFCG, grâce à la contribution de l'association DFCG, aux dons de Partenariats et de particuliers, augmente le nombre de bourses remises. Pour l'année 2016/2017, ce sont 28 étudiants qui ont bénéficié de notre solidarité. Pour répondre à la demande croissante, la Fondation DFCG s'est fixé l'objectif pour 2020, d'atteindre une capacité financière lui permettant de remettre chaque année 100 bourses de 1000 à 3000 euros.

Ainsi, une nouvelle organisation est mise en place pour mieux accompagner le parcours de ces étudiants boursiers de la Fondation de la DFCG. Dans un premier temps à travers trois régions pilotes : Côte d'Azur - Lorraine - Midi Pyrénées. Le mois prochain dans cette rubrique dédiée à la Fondation, vous pourrez lire leur témoignage.

Quel message souhaitez-vous adresser aux membres de la DFCG ?

Stéphanie Dambor avec toute la spontanéité de sa jeunesse répond : « Je vous remercie pour votre confiance en moi et mon projet ». Elle souligne l'importance du parrain pour aider dans le domaine de la finance et continue par : « J'espère que vous continuerez à soutenir les jeunes car nous savons que nous sommes la prochaine génération active... Le projet est beau et j'espère qu'il va continuer à se développer, et que le réseau sera beaucoup plus grand pour continuer à aider plus d'étudiants ». Merci Stéphanie pour ce beau message ! ●

1. Source : www.insee.fr/fr/statistiques/2512042

2. Source : www.letudiant.fr/educpros/enquetes/frais-de-scolarite-les-ecoles-de-commerce-toujours-plus-haut-1.html

3. Union nationale des étudiants de France.

La Fondation DFCG, solidarité et recherche

Créée en 2011 sous l'égide de la Fondation de France, la Fondation DFCG est présidée par Daniel Bacqueroët, ancien Président de la DFCG - Directeur général adjoint finance et Administration, Brink's France. Elle a notamment pour mission la solidarité en facilitant l'accès, aux professions de la finance d'entreprise, à de jeunes talents qui n'ont pas les moyens de financer leurs études.



Soutenue principalement par la DFCG depuis le début à raison de 40 k€ par an au début, maintenant 50 k€, la Fondation DFCG aspire maintenant à accélérer son développement et à développer son autonomie financière.

79 Bourses ou prêts ont été distribués depuis sa création dont 28 délivrés pour la seule année 2016/2017. Les demandes étaient supérieures, mais la Fondation DFCG a dû faire des choix en fonction de ses propres contraintes budgétaires.

Notre objectif à 2020 pour ces jeunes est de 100 bourses délivrées par an de 1000 à 5000 euros.

Vous trouverez le détail sur la Fondation DFCG dans le rapport d'activité 2016 de la DFCG, pages 28/29. ●

EN SAVOIR PLUS



Ces jeunes comptent sur notre solidarité : ils ont besoin de nous - ensemble nous pouvons les soutenir !

Vous pouvez réaliser directement en ligne vos dons sur le site de la Fondation : dons.fondationdefrance.org/DFCG/~mon-don/

Ou par chèque à l'ordre de « La Fondation de France - Fondation DFCG » et l'adresser à la Fondation DFCG -14, rue Pergolèse - 75116 Paris.

Le reçu fiscal qui vous sera adressé vous permettra de bénéficier d'une réduction d'impôts de 66 % du montant de votre don dans la limite de 20 % de votre revenu imposable si vous êtes un particulier et de 60 % dans la limite de 0,5 % du CA HT si vous êtes une entreprise. L'avantage fiscal pour l'ISF est de 75 % du montant du don (dans la limite de 50 000 €). Ex : si vous êtes un particulier, un don de 100 € ne vous revient donc qu'à 34 €.

Le Guide des Partenaires 2018 !

Soyez visible auprès des directions financières



Offre spéciale référencement

jusqu'au 31/08/17

pour une visibilité print et online

La DFCG renouvelle pour la 8^e année son Guide des partenaires des directions financières. Des systèmes d'information aux conseils, en passant par la gestion comptable et financière, c'est l'ensemble des domaines de compétences des directions financières qui s'y trouve répertorié. Le but de ce guide est de fournir des outils, des clés aux dirigeants finance-gestion afin de les assister dans leur quotidien. La version papier sera disponible en avant-première lors du congrès annuel Financium les 5 et 6 décembre 2017.

Plus infos contactez : Karin Saint-Germier / karinsaintgermier@dfcg.asso.fr / 06 12 42 49 56